

Aviron

N° 68 JUILLET 2014



Mes chers concitoyens

Ce 68^{ème} numéro du journal municipal est largement consacré aux jeunes.

Pour certains, le mois de juin a été marqué par la préparation et le passage des examens de fin d'année scolaire. Je leur adresse tous mes vœux de réussite.

Pour les plus jeunes, les parents seront appelés à préparer la prochaine rentrée qui sera marquée par l'application des nouveaux rythmes scolaires décidés par le gouvernement : avec le passage à neuf demi-journées d'école et mise en place du PEDT. Ce temps, concentré sur un après-midi par semaine permettra aux enfants des écoles de la commune de bénéficier d'activités sportives, culturelles, artistiques et bien d'autres encore.

Mais place aux vacances où nos nouveaux animateurs seront également à l'œuvre dès le mois de juillet dans les centres de loisirs. J'attire également votre attention sur la qualité des spectacles pour le jeune public qui marquent la réouverture de la salle Georges Brassens.

Votre Maire
Michel DENNEMONT

Une piste d'éducation routière

Faire du vélo en sécurité, cela s'apprend dès le plus jeune âge. Destiné à initier les enfants à la pratique du vélo sur route, une piste d'éducation routière a été inaugurée le 6 juin dans la cour de l'école Paul Hermann. La piste a été inaugurée dans le cadre de la Semaine de vélo organisée chaque année par l'Education nationale et qui vise à faire entrer l'éducation routière dans les apprentissages scolaires. L'Education Nationale contribue financièrement au projet au côté de la municipalité et une dotation du Conseil général a permis d'acquérir les vélos et les

casques pour enfants. Conçue par Jean Arthur Hoarau, policier municipal en charge de la sécurité routière, la piste reproduit les différentes situations auxquelles les enfants seront confrontés dans la réalité. Conduite à droite, respect des lignes blanches, priorité, stop, céder le passage, rond-point, passage piéton... Deux animateurs formés à la sécurité routière veilleront à signaler les fautes et à inculquer les comportements responsables à vélo. Cette piste permanente servira aux quatre écoles élémentaires de la commune dans le cadre scolaire et pour les activités périscolaires.



Le P'tit tour à vélo aux Aviron

Le P'tit tour à vélo 2014 des jeunes de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) était de passage aux Aviron le 22 mai. Le départ de l'étape a été donné à l'école Thérésien Cadet de Ravine Sèche. Cette 17^e édition du P'tit tour à vélo aura vu quelque 3 000 enfants de CM1 et CM2, encadrés par des adultes, parcourir les routes d'une quinzaine de communes de l'île entre le 20 mai et le 2 juin. Objectif de cette manifestation : encourager la pratique du vélo chez les enfants tout en leur enseignant les règles de sécurité routière.

Troisième jeunesse : une journée tonique aux Makes

A l'initiative des CCAS des Aviron et de Trois-Bassins, les seniors des groupes Sport Santé 974 des deux communes se sont réunis le 7 mai pour partager une sortie rafraîchissante sur le site du Platane aux Makes. Occasion d'échanges chaleureux, cette journée dynamique a laissé de très bons souvenirs à ses participantes et participants. Elle a débuté par une séance de zumba animée par les éducatrices sportives, Michelle pour le groupe de Trois-Bassins et Anne

pour celui des Aviron. A midi, le pique-nique a réuni tout le monde dans une ambiance conviviale. Une danse quadrille a clôturé cette belle journée dans l'après-midi. Pour rappel, les groupes Sport Santé sont un dispositif du ministère de la Jeunesse et des Sports pour inciter les seniors à pratiquer des exercices physiques. Ils connaissent un vrai succès et il existe aujourd'hui un groupe Sport Santé 974 dans chaque commune de l'île.

Les centres de loisirs du 21 juillet au 7 août

Culture, sports, jeux collectifs, jeux d'adresse, ateliers de prévention autour de la sauvegarde de l'environnement et de la santé. Le tout dans un esprit ludique permettant aux enfants d'adopter de bons comportements en s'amusant. Les centres de loisirs des prochaines vacances restent fidèles

au principe qui fait leur succès depuis des années. L'école Paul Hermann accueillera 195 enfants de 6 à 11 ans et l'école maternelle du Centre, dédiée aux plus petits, 90 enfants. Plus d'information auprès du Service Temps Libre : 0262 38 33 84.

Hommage aux mamans

Les bénévoles de l'association LACS ont retroussé leurs manches pour organiser au Ruisseau le 23 mai une fête des mères qui restera dans les mémoires. Et ce, malgré la pluie qui a bousculé le programme d'animations prévu. C'est en présence du maire et de son conseil municipal que le président de l'association, Fabrice Payet, a lancé la fête. Les mamans se sont vus remettre un cadeau avant de partager un pot de l'amitié.



La famille célébrée

A la veille de la fête des mères, remettre la Médaille de la famille a des mères méritantes revêt un sens tout particulier. C'est un hommage rendu au courage de femmes ayant élevé de nombreux enfants. En remettant la Médaille de la Famille à Mmes Marie-Michelle Dijoux, Marie Clémence Deveaux et Marie Gabrielle Zora, Line Baillif, deuxième adjointe au maire a rappelé le " rôle des parents dans la transmission des valeurs individuelles et collectives " aux enfants.



Projet éducatif du territoire : 25 animateurs embauchés

En application du décret du 24 janvier 2013, la commune des Aviron met en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine dans les écoles maternelles et élémentaires. Il y aura désormais école le mercredi matin. Les explications de Roseline Lucas, maire-adjointe chargée des affaires scolaires.

Dans quelles conditions la réforme des rythmes scolaires se met-elle en place aux Aviron ?

La municipalité des Aviron appliquera la loi comme elle l'a toujours fait. L'aménagement du temps scolaire sera effectif dans toutes les écoles de la commune à partir de la prochaine rentrée. A travers des activités d'éveil sportives et culturelles destinées aux enfants, nous mettons en œuvre un Projet éducatif territorial qui permettra à

de nombreux enfants d'accéder à ces types d'activités. Mais notre PEDT va plus loin en englobant également les besoins en garderies des écoles du matin et du soir et en donnant une vocation pédagogique à la pause méridienne des enfants. Dans cet objectif, la commune a recruté 25 animateurs de 18 à 25 ans, en contrat d'avenir.

Quelles seront leurs missions ?

En plus de l'animation des activités périscolaires, ils renforceront les garderies d'écoles du matin et du soir. L'école du Tévelave bénéficiera de ce service cette année pour la première fois. Grâce à ces animateurs, nous allons aussi donner du contenu à la pause méridienne des enfants. Le projet pédagogique développera un axe fort sur la citoyenneté. Les enfants seront libres de participer ou non aux jeux qui leurs seront proposés après le repas. Ce projet sera aussi l'occasion d'intervenir sur le temps du

repas pour les sensibiliser à l'alimentation, à l'hygiène et à la santé. Les animateurs interviendront en supplément des surveillants déjà en place. Enfin, les nouveaux animateurs œuvrent déjà dans le cadre des Mercredi Jeunesse et des centres de loisirs pendant les vacances. Ils sont embauchés sur 35 heures. Ce sont des emplois à temps plein attractifs pour les jeunes. Le fait d'avoir une équipe permanente d'animation nous permettra de travailler les projets éducatifs sur le long terme.

Comment se compose la nouvelle équipe ?

Pour l'essentiel, ce sont des jeunes originaires des Aviron. Ils sont soit déjà formés, soit en cours de formation, au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs, le BAFA et plusieurs sont titulaires de CAP Petite enfance. Tous seront

qualifiés pour exercer leurs fonctions, comme l'exige la réglementation. La municipalité a fait le choix de placer les activités périscolaires dans le cadre de la réglementation « Jeunesse et Sport ».



Quel effort financier représente la mise en œuvre de la réforme ?

Sur l'année scolaire, nous l'évaluons à environ 650 000 euros. Outre les recrutements d'animateurs, la commune a investi 50 000 euros en matériel pédagogique pour les activités périscolaires et nous avons réaménagé deux salles de travail pour l'équipe d'animation. Cette enveloppe

anticipe également l'appel à des intervenants extérieurs spécialisés dans les domaines culturel et sportif. La loi prévoit une aide financière de l'Etat variant avec le nombre d'enfants concernés, mais l'effort principal sera porté par la commune.

Un suivi est-il prévu ?

Absolument. C'est une volonté du comité de pilotage constitué pour préparer l'application locale de la réforme. Ce comité réunit l'Inspection académique de l'Education

Nationale, les parents d'élèves et la municipalité. Le projet sera évalué en continu.

LE PÉRISCOLAIRE PRÉSENTÉ AUX PARENTS



Les parents d'élèves avaient du 24 juin au 4 juillet pour inscrire leurs enfants aux activités périscolaires.

Trois réunions d'information ont été organisées pour présenter aux parents d'élèves le projet éducatif global des Aviron et leur expliquer les nouveaux horaires de l'école ainsi que le contenu des activités périscolaires.

- Le lundi 16 juin à 17 h, salle Georges-Brassens, pour l'école Paul Hermann.
- Le mardi 17 juin à 17 h, salle Georges-Brassens, pour l'école Thérésien cadet de Ravine Sèche et l'école maternelle du Centre.
- Le vendredi 20 juin à 17 h à l'école du Tévelave.

GARDERIES : UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DOUBLÉE

Le renforcement des effectifs des garderies permet de proposer un même tarif dans les quatre écoles de la commune (ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent). Pour cette mission, les animateurs du service culturel municipal sont mis à la disposition des trois associations assurant les garderies d'écoles : Aviron Jeunes en centre-ville, Cœur Soleil à l'école de Ravine Sèche et la JSCT au Tévelave. Horaires : le matin de 7 h à 8 h et l'après-midi de 15 h 30 jusqu'à 18 h.

Comment seront organisées les activités périscolaires ?

Elles ne sont pas obligatoires : c'est aux parents de décider s'ils veulent inscrire leur(s) enfant(s). Il s'agira d'activités culturelles, d'activités artistiques et d'activités physiques, en continuité de l'offre d'animation des mercredi jeunesse et des centres de loisirs. Les activités pourront être organisées en salle, en plein air, ou à l'extérieur de l'école (par exemple à la médiathèque ou sur un site sportif de la commune).

Afin de structurer le programme d'activités, celles-ci seront réparties en cinq périodes guidées par des thèmes (qui sont en cours de finalisation) :

- 1) Septembre aux vacances d'octobre ;
- 2) Octobre à décembre ;
- 3) Janvier à mars ;
- 4) Mars à mai ;
- 5) Mai à juin.

Par exemple, l'éducation à la santé sera le thème fort de la période 1 en complément d'activités libres et d'activités sportives et ludiques.

Les nouveaux horaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H00 Garderie Associative (non obligatoire)	7H00 Garderie Associative (non obligatoire)	7H00 Garderie Associative (non obligatoire)	7H00 Garderie Associative (non obligatoire)	7H00 Garderie Associative (non obligatoire)
8H00 Temps scolaire avec les enseignants 11h30	8H00 Temps scolaire avec les enseignants 11h30	8H00 Temps scolaire avec les enseignants 11h00 Départ Bus à 11h00	8H00 Temps scolaire avec les enseignants 11h30	8H00 Temps scolaire avec les enseignants 11h00 Départ Bus à 11h00
REPAS ET PAUSE MÉRIDIANNE	REPAS ET PAUSE MÉRIDIANNE		REPAS ET PAUSE MÉRIDIANNE	Activités périscolaires (non obligatoires - sur inscription aux tarifs centres de loisirs)
13H00 Temps scolaire avec les enseignants 15h30 Départ Bus à 15h30	13H00 Temps scolaire avec les enseignants 15h30 Départ Bus à 15h30		13H00 Temps scolaire avec les enseignants 15h30 Départ Bus à 15h30	Fin des activités 15h30 Pas de Bus
Garderie Associative (non obligatoire) Jusqu'à 18h00	Garderie Associative (non obligatoire) Jusqu'à 18h00		Garderie Associative (non obligatoire) Jusqu'à 18h00	

La fête du Tévelave de jour et de nuit

La fête du Tévelave a franchi un seuil en 2014 avec le développement des animations en journée. Une réussite qui s'est traduite par une fréquentation en hausse par rapport à l'année précédente avec plus de 13 000 spectateurs accueillis entre le 8 et le 11 mai.



Des animations toute la journée

De nombreuses animations se sont déroulées tout au long des quatre jours de la fête, sur le podium, sous le chapiteau des expressions, à l'école du Tévelave et dans les attractions foraines, pour le bonheur des petits et des grands.



Marché La Kour

Le marché La Kour a été pour la première fois délocalisé sur le fête pour le plaisir des visiteurs qui ont pu aussi acheter des produits du terroir.



Les enfants, roi de la fête

Ce sont Lila-May Techer et Naël Romainstal qui ont obtenu, pour leur danse en duo, le premier prix du concours Frimouss'arts. Mais tous les enfants participants sont repartis avec des cadeaux. Beaucoup d'enfants sont montés sur le podium pendant la fête, à l'image des petits danseurs de hip hop.



Le public au rendez-vous

Les spectacles ont fait le plein, comme ici lors de la première soirée de festivité. Parmi les têtes d'affiche montés sur scène, beaucoup de groupes réunionnais mais aussi des invités mauriciens et un Martiniquais. Sans oublier l'inénarrable duo de Thierry Jardinot et Anne Alice Sinaman lors de la soirée Humour.



Sauvegarder l'environnement : le message

Cette année, la fête avait pour thème la faune et la flore endémique du Tévelave. Au delà, c'était la fête de la nature. Avec en particulier la sensibilisation des enfants à la préservation de l'environnement... Ainsi, à l'espace Papangue, la compagnie " Le temps d'un rêve ", sur proposition de la CIVIS, a présenté un spectacle sur l'eau, les déchets, le compostage et le gaspillage alimentaire.



Miss Avirons et ses deux dauphines

L'élection de Miss Avirons 2014 a vu Anne-Sophie Turpin se coiffer de la couronne. La jeune fille de 19 ans, étudiante, a été élue par un jury présidé par Aziz Patel et Miss Réunion. Avec elle, Pauline Fontaine, première dauphine, et Larissa Taochy, deuxième dauphine.



L'art du graf

Chacun a pu s'exercer à l'art du graf, plus difficile qu'il n'y paraît...

Tout un cirque

La compagnie "Au bout des mains" a initié le public aux arts du cirque. De leur côté, " les Têtes d'affiche " et " Slex'n'sueuer " ont séduit avec leur spectacle loufoque.



L'esprit de découverte

Pour découvrir le Tévelave, les visiteurs avaient le choix. Parcours guidé des cases et jardins créoles en compagnie de Roméo Egippa. Chasses au trésor à l'aide d'une boussole. Ballade à vélos. Portes ouvertes à l'éco-musée far far. Sans oublier la gastronomie avec un menu de fête concocté par trois bonnes tables autour d'un plat phare, le zembrocal chouchou.

Espace de l'opposition

L'article L 2121-27-1 du CGCT stipule qu'un espace destiné à l'expression de chaque groupe de conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale est réservé dans le magazine municipal. La délibération du Conseil du 11 avril 2014 fixe cet espace à une demie page.

Lors du conseil municipal du 11 avril 2014, la majorité municipale a voté une augmentation de 15% de leurs indemnités. Notre groupe a proposé au maire de ne pas appliquer cette majoration au vu du contexte de réduction des dépenses publiques.

Face à son refus, nous avons marqué notre opposition.

Par ailleurs, un poste d'attaché territorial a été créé lors du dernier conseil municipal. Nous sommes favorables à la création d'emplois, mais nous déplorons que celui-ci soit dédié exclusivement à la communication communale, qui n'est pas pour nous, une priorité !

Il aurait été plus judicieux d'orienter cette fonction dans l'accompagnement de projets à vocation économique, générateurs d'emplois.

Cordialement,

Groupe « Les Avirons, un nouvel élan » conduit par Jean Daniel DENNEMONT

Agenda

Il était une fois les vacances... fête ses 10 ans

La salle Georges Brassens avait fermé pour cause de divers travaux d'aménagement (loges, rangement du matériel), ainsi que de sécurité et mise en conformité (notamment la création d'un accès pour les personnes en situation de handicap). Elle réouvre en beauté en juillet en accueillant le 10ème festival " Il était une fois les vacances " qui verra défiler une brochettes de spectacles originaux pour les enfants.

" Les voyages de ceux qui restent " : tel est le programme auquel invite le festival pour jeune public de la Réunion. Créé à l'origine par les Avirons et Saint-André, " Il était une fois les vacances... " a gagné de nouveaux publics peu à peu. Il est depuis 2007 le fruit d'une collaboration associant également Saint-Benoît, Saint-Paul, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Bras-Panon et Cilaos. Ce qui lui permet de rayonner sur tout le département avec des spectacles de qualité qui circulent d'une commune à l'autre. Danse, théâtre, musique, arts du cirque... Associant quatre compagnies locales et deux compagnies extérieures, la programmation entraîne les enfants dans des univers poétiques, féériques et décalés. Cette année la présence de clowns malgaches apporte une touche de variété supplémentaire à la programmation. Autre intérêt du festival, il s'adresse à tous les âges de l'enfance, de la naissance à 12 ans. Le prix très modique de l'entrée, 2 euros le spectacle, est une dernière raison pour ne pas manquer ces rendez-vous.

LE PROGRAMME

Imago Ballabile (théâtre gestuel)
De et par Céline Bosc
Mercredi 9 juillet à 9 h 30 et 17 h.
Dès la naissance.

Zarazarao (clowns)
Cie Zolobé
Vendredi 11 juillet à 10 h et 16 h.
Tous publics.

Deux guitares et un crayon (chanson et dessin)
Cie La souris sur l'gâteau
Mardi 15 juillet à 10 h et 16 h.
A partir de 3 ans.

Mon Arbre (théâtre et bidule)
Cie Maécha Métis
Mercredi 16 juillet à 10 h et 16 h.
A partir de 6 mois.

PSST ! (Marionnettes)
Cie Théâtre des Alberts
Vendredi 18 juillet à 10 h et 16 h.
A partir de 3 ans.

A noter également :

Le 9 juillet
14h : Le Piano magique (cinéma d'animation)
avec la Lanterne Magique (2 euros).
- De 15h à 17h : ateliers maquillage et sculpture de ballons
Le 18 juillet :
- De 14h à 15h30 : ateliers maquillage et sculpture de ballons
- De 9h à 18h : structures gonflables.

Renseignements Service Culturel : 0262 38 13 40

Mur des expressions et Disco Marmailles

Gratuit

Nul besoin d'arriver pile à l'heure et de repartir dès le rideau baissé. Au contraire, la salle Georges Brassens propose aux enfants, avant le spectacle, de dessiner sur le " Mur des expressions " et, après, de continuer la fête en musique à la discothèque des Marmailles.

Plus d'infos sur :
www.iletaitunefoislesvacances.com

